



Règlement Ronde des Grands Bois 2020

Les participants doivent scrupuleusement respecter les règles de distanciations sociales et les mesures prises par l'organisation relatives au Covid-19.

Port du casque obligatoire pour le VTT et le Vélo de route.

Les participants doivent respecter le code de la route.

Interdit aux mineurs de moins de 14 ans non accompagnés par un adulte. Autorisation parentale obligatoire pour tous les mineurs non accompagnés par un adulte.

Les participants doivent se faire pointer à chaque ravitaillement proposé par l'organisation sur les différents parcours et à l'arrivée, sur une carte fournie par l'organisateur afin de notifier son passage.

A partir de 15h00 l'organisateur commence son dé-balisage en effectuant les parcours dans le sens des randonnées. Dans le cas où il y aura rencontre des derniers participants, les personnes chargées du dé-balisage resteront derrière les participants et ce jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à la fin du parcours.

Les voitures des participants seront parkées sur parking du Complexe sportif de St-Genest-Malifaux et sur les parkings environnants.

Toutes inscriptions est ferme et définitive. Le remboursement des inscriptions ne sera possible qu'en cas d'annulation de l'évènement à cause du Covid-19.

Il est demandé à tout participant présentant les symptômes du Covid-19 (fièvre, perte de goût et d'odorat, maux de tête, toux...) de rester à son domicile, la Roue des Grands Bois s'engage à lui rembourser son inscription sur envoi par mail d'un certificat médical présentant au moins un symptôme.

Les participants devront impérativement passer par la zone de départ (gymnase de Saint-Genest-Malifaux) pour récupérer leur fiche de suivi et de récupérer leurs sacs de ravitaillement (prévoir de quoi transporter le ravitaillement). Ils devront aussi revenir sur la zone de départ pour signaler leur arrivée.